

De nouvelles lois voient le jour, prouvant bien que le Législateur désire aider une profession qui a le vent en poupe et cherche à se doter des instruments de contrôles, mais aussi d'action, nécessaires à son développement actif. C'est le cas de la loi sur la Vente en l'Etat Futur d'Achèvement (VEFA), qui donnera aux professionnels de l'immobilier les moyens de leurs ambitions. Cette loi fondamentale permettra de vendre avant d'avoir construit, tout en garantissant au préalable les intérêts des parties : acheteur, vendeur, maître d'œuvre... Dans un pays où la bancarisation et les montages financiers, générateurs d'activité productive et donc de richesses, en sont encore à leurs débuts, elle sera une réelle source de préfinancement. Dans un marché encore opaque et désorganisé, elle obligera à porter un regard clair, en ayant au préalable parfaitement étudié les tenants et aboutissants de chaque projet entamé. Cette loi va sans doute changer nos mentalités, mais aussi le paysage urbain, si tout le monde en respecte les textes et l'esprit. Elle obligera également les professionnels à mieux anticiper les besoins de leurs clients et à limiter les risques. Non seulement cela amorcera une nouvelle philosophie de responsabilisation des professionnels du domaine, mais cela permettra aussi aux plus visionnaires et aux inventifs, de s'imposer par leurs qualités de service et de conseil.

Au lendemain de cette première rencontre entre professionnels et scientifiques de l'immobilier, nous avons interrogé Laurence Vernet, organisatrice de l'événement, sur son impression



générale quant à cette première expérience. Nous lui avons demandé en premier lieu comment elle avait été perçue dans ce domaine très masculin et c'est avec le sourire qu'elle nous répond : « Une femme est toujours bien reçue parmi les hommes »... Plus sérieusement, elle nous explique au lendemain de la réunion : « Les gens commencent à voir l'immobilier comme une vraie profession et ils comprennent que nous sommes en train d'agir dans le sens d'une réelle organisation. Cela donne une vision plus transparente du marché et permet de déceler un réel progrès vers un maximum de sécurité pour les acheteurs comme pour les vendeurs. Cela n'aura pas seulement des conséquences sur le VEFA, mais sur l'ensemble de l'activité. D'autre part, je peux vous annoncer que nous créons des formations spécifiques : location, accession à la propriété, encadrement du métier,

co-propriété, déontologie... Autant de thèmes qui feront l'objet de réelles formations ». Pour conclure, nous demandons à Laurence Vernet si elle croit au partage des idées, dans un monde où l'on se méfie davantage de les exposer, sous peine de se les faire souffler sous le nez : « Je suis prête à travailler et à réfléchir avec tous mes confrères... Ensemble, nous n'en serons que plus forts et plus crédibles. Pour ce faire, nous lançons le Centre d'Etudes et de Recherches en Droit Immobilier, sous l'égide du Centre Marocain d'Etudes Juridiques. Cela apporte une caution scientifique à notre travail et nous espérons être nombreux à œuvrer à l'avenir, pour la création d'un cadre et d'une déontologie, appliqués à une profession parfois mal aimée ».

Marc Weidemann